



PROCES VERBAL

DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DE NOZERROY

SEANCE DU 9 octobre 2023

COMMUNE DE NOZERROY
3 PLACE DE LA MAIRIE
39250 NOZERROY

Nombre de conseiller : 9

Nombre de présents : 8

Pouvoirs : 1 (Laurent LESTIENNE donne pouvoir à François MIVELLE)

Nombre de votants : 9

Date de la convocation : 03.10.2023

Date d'affichage : 15.10.2023

Le neuf octobre deux-mille vingt-trois à 20h03, les membres du Conseil municipal de Nozeroy se sont réunis à la salle du Conseil de NOZERROY, sur la convocation qui leur a été adressée, sous la présidence de Monsieur le Maire, Dominique CHAUVIN.

Présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Audrey MENIN, George BALANCHE.

Absents excusés : Laurent LESTIENNE (pouvoir transmis à François MIVELLE).

Absents : /

Secrétaire de Séance : François MIVELLE

Invité : /

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du PV de la réunion du 11 septembre 2023
- 2/ Compte rendu réunion Senior du 4 octobre 2023
- 3/ Compte rendu réunion Dégât place des Annonciades
- 4/ Examen du devis – Réfection placard Micro-crèche
- 5/ Mise à jour arrêté constitutif de la régie du camping.
- 6/ Camping : Projet d'aménagement 2024
- 7/ Mise à jour listing habitants en prévision de la facturation des ordures ménagères.
- 8/ Point sur les différents travaux réalisés ou en cours.
- 9/ Eclairage du Parc – Remise en état du réseau d'éclairage du parc suite à travaux d'abattage.
- 10/ Vie communale : Informations et Questions diverses
 - Organisation de la cérémonie du 11 novembre
 - ...

1/ Approbation du PV de la réunion du 11 septembre 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2/ Compte rendu réunion Senior du 4 octobre 2023

Une rencontre était proposée aux séniors pour engager une réflexion sur la création d'un groupe.

Il a été noté une bonne participation avec 16 personnes présentes à la réunion.

Des idées ont été émises : jeux, ateliers, mise en place d'une association pour la gestion et les assurances.

Compte tenu du planning de la salle des jeunes, l'ouverture aura lieu le mardi après-midi.

Monique LETOUBLON et Jean-Yves DAVID se sont portés référents pour la mise en place.

Une prochaine réunion est prévue le 24 octobre à 14h00.

3/ Compte rendu réunion Dégât place des Annonciades

Mardi 26 septembre, une réunion a eu lieu sur la place des Annonciades pour traiter le sujet, en présence de la société Eurovia, IDVERDE, l'expert de leurs assurances et notre avocate.

Le défaut a été reconnu par les entreprises et les experts d'assurances.

L'action serait menée dans le domaine judiciaire dans l'objectif que les malfaçons soient corrigées.

Le but de cette rencontre était de lancer la procédure avant la fin de la garantie décennale.

4/ Examen du devis – Réfection placard Micro-crèche

Le personnel de la Micro-crèche a signalé un problème sur un placard.

Il convient de changer les portes, qui sont anciennes et ne fonctionnent plus.

M. le Maire présente le devis de l'entreprise DP Agencement. Le montant s'élève à 829.78€TTC (Démontage existant, fourniture et pose).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE la réalisation des travaux
- VALIDE le devis présenté par l'entreprise DP AGENCEMENT
- AUTORISE le Maire à signer tout document en rapport avec cette affaire.

5/ Mise à jour arrêté constitutif de la régie du camping.

Un contrôle de la régie du camping a eu lieu en juin par le service de gestion comptable de Poligny.

Le contrôleur précise que la régie est bien tenue mais présente 7 recommandations.

En ce sens, il convient de revoir l'arrêté constitutif de la régie afin :

- De préciser le lieu de conservation des fonds (recommandation 1).
- De mettre en conformité la date d'ouverture de la saison entre l'arrêté constitutif et la délibération (recommandation 4).
- De préciser les modalités d'encaissement des recettes par la régie de l'office du tourisme de la Communauté de communes CNJ (recommandation 5).

Monsieur le Maire présente les modifications apportées à l'arrêté. L'ouverture du camping aura lieu du 1er mai au 31 octobre dès 2024.

L'arrêté sera soumis à l'avis du comptable public avant signature par M. le Maire.

La recommandation 7 : « Emettre un titre de recette unique par bordereau de régie » a été appliquée immédiatement.

La recommandation 6 : « La régisseuse ou la suppléante doivent dégager du numéraire auprès de la banque postale dès l'état mensuel établi » a également été suivie d'effet.

La recommandation 2 : « nommer dans un même arrêté tous les mandataires de la régie » sera appliquée lors de la prochaine modification.

Monsieur le Maire ne souhaite pas appliquer la recommandation 3 : « Nommer Mme FOURNIER, secrétaire de Mairie, mandataire suppléante ».

6/ Camping : Projet d'aménagement 2024

La saison n'est pas terminée mais Emilie COULON, régisseuse indique que le camping a été bien fréquenté, davantage que l'année dernière.

Pour l'année prochaine, différents points sont à prévoir :

- Installer un troisième coffret électrique,
- Mettre en place un robinet vers la vidange des cassettes,
- Installer des prises électriques pour les tentes,
- Revoir la signalisation routière et maintien des chiens en laisse,
- Rénover la tablette pour stockage des produits ménagers,
- Installer un dévidoir de sac à déjections canines
- Revoir les finitions du coin robinet,
- Revoir l'organisation des levées des bacs poubelles,
- Acheter une nouvelle sacoche.

7/ Mise à jour listing habitants en prévision de la facturation des ordures ménagères.

La communauté de communes a adressé à la commune le listing des habitants de NOZEROY en prévision de la facturation des ordures ménagères.

Il convient de le vérifier et de le compléter si besoin. Audrey MENIN et Emilie COULON s'en occupent.

8/ Point sur les différents travaux réalisés ou en cours.

- Aire de jeux Rue Lilette et Parc :

Le parc de jeux Rue Lilette est quasiment terminé, il manque des poignées à mettre en place.

Concernant l'aire de jeux du Parc, les cailloux ont été mis en place ainsi que la nouvelle balançoire. Il reste à installer le nouveau portail.

- Abattage des Arbres du Parc :

Les arbres ont été coupés en septembre. Le travail a été bien fait. Un arbre n'a pas été coupé car il y a un nid d'abeilles dedans. Le travail sera terminé plus tard pour éviter de détruire l'essaim.

Une réunion va être organisée avec les personnes qui se sont inscrites pour récupérer le bois au sol.

Le bois sera séparé en lots suivant le nombre de participants, pour un prix de 50€/lot.

- Décapage des volets 2 bis grande rue :

L'entreprise Décap'air de Cuvier va intervenir bientôt pour le sablage des volets.

- Maison de Pays :

Le sol de la salle d'exposition, surélevé, a été sondé par l'entreprise LIETTA. Il est donc possible de redescendre le niveau. Le magasin devra être fermé durant ces gros travaux qui devraient se dérouler en fin d'année.

9/ Eclairage du Parc – Remise en état du réseau d'éclairage du parc suite à travaux d'abattage.

Suite à l'abattage des arbres, des fils ont dû être démontés.

Nous contacterons l'entreprise Blondeau pour revoir le câblage.



10/ Vie communale : Informations et Questions diverses

- Organisation de la cérémonie du 11 novembre

Les communes proches seront sollicitées pour se joindre à nous.

Il sera demandé la participation de la clique.

Des invitations seront transmises aux pompiers, aux gendarmes et aux anciens combattants et éventuellement les écoles.

Nous proposons l'heure de la cérémonie à 11h. Un apéritif, offert par la commune, sera préparé.

- Préparation de l'étude annuelle de la carte scolaire rentrée 2024

La directrice de l'école demande de lui communiquer la liste des enfants de 2 et 3 ans susceptibles d'être scolarisés pour la rentrée de septembre 2024.

Les prévisions servent de base à tout le travail de la carte scolaire; il importe donc qu'elles soient établies avec la plus grande précision possible.

Ces informations sont attendues avant le 15 octobre 2023.

La liste, éditée par le secrétariat, sera mise à jour par Audrey MENIN et Emilie COULON.

- Gymnastique

L'association qui organise la pratique de la gymnastique remercie le conseil municipal du prêt de la salle polyvalente le temps de la mise en route des plannings d'occupation du gymnase.

- Exposition des trophées de l'association des cyclos

L'association a sollicité la commune pour exposer leurs trophées à la salle des jeunes.

Le conseil n'est pas contre cette idée mais préconise l'usage d'une vitrine. Il sera demandé à l'association de faire une proposition.

- Fontaines

La fontaine de la place des Annonciades est arrêtée et sera réparée durant l'hiver.

Pour celle devant les WC publics, de laquelle l'eau coule verte, elle sera mise en hivernage prochainement.

Fin de séance à 22h30

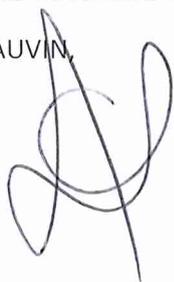
Commentaires formulés à la réunion du 13.11.2023 :

Neaut

A NOZEROY, le 13 novembre 2023

Dominique CHAUVIN,

Maire,



François MIVELLE

Secrétaire de séance,

